

HISTOIRE VIVANTE Léonard de Vinci n'a pas hésité à disséquer des cadavres, malgré l'interdiction papale. **12**

RELIGIONS Il y a vingt-cinq ans, 53 membres de l'Ordre du Temple solaire trouvaient la mort. **13**

le **MAG** La cinéaste Delphine Lehericoy signe une adaptation réussie du roman de Roland Buti *Le Milieu de l'horizon*. **19**

WEEK-END

SOLIDARITÉ
11
LE COURRIER
VENDREDI 4 OCTOBRE 2019

En 1989, les Nations Unies adoptaient le premier traité international relatif aux droits de l'enfant. Trente ans après, c'est l'heure du bilan. A Genève, Terre des hommes organise sa Marche de l'espoir

Droits de l'enfant: «Une révolution»

PROPOS RECUEILLIS PAR
CHRISTOPHE KOESSLER

Anniversaire ► Au mois de novembre, la Convention de l'ONU sur les droits de l'enfant fête ses trente ans. Depuis 1989, un traité contraignant oblige les États à protéger les mineurs et à leur fournir des services de base, comme l'éducation et la santé. Ce texte est-il seulement resté un joli bout de papier ou des améliorations significatives ont-elles été apportées depuis lors? *Le Courrier* a interrogé Philip Jaffé, directeur du Centre interfacultaire en droits de l'enfant de l'université de Genève et représentant suisse au comité ad hoc de l'ONU depuis mars dernier. Le psychologue interviendra aussi ce vendredi lors d'une conférence, organisée à l'occasion de la 6^e journée Genève solidaire par la Fédération genevoise de coopération, sur la contribution de l'aide au développement pour répondre aux besoins des plus jeunes¹.

Dans de nombreux pays, le travail des enfants permet simplement aux familles de vivre ou de survivre.

KEYSTONE



Comment est née la Convention pour les droits de l'enfant en 1989?

Philip Jaffé: Il faut la voir comme l'étape d'une lente évolution. Après une première déclaration de la Société des Nations sur les droits de l'enfant en 1924, suivie d'une seconde de l'ONU en 1959 sous l'impulsion de la Pologne, nombre d'États ont estimé qu'un véritable traité contraignant devait voir le jour. Ainsi, en 1989, on reconnaît enfin dans une Convention internationale que l'enfant est une personne humaine à part entière et est désormais sujet de droit, et non plus seulement objet. Ratifiée par tous les pays sauf les États-Unis, c'est une grande révolution, non seulement juridique mais sociétale. On reconnaît aussi que les enfants ont des droits qui leur sont propres, comme le droit à une protection particulière, à une identité, à des prestations de qualité et, surtout, à l'opinion, à s'exprimer sur tout ce qui les concerne.

Quels progrès ont été réalisés depuis lors?

Dans de nombreuses parties du monde, il n'est pas drôle d'être un enfant. C'est un statut à haut risque! La situation reste préoccupante et les avancées doivent être mesurées pays par pays.

Le contenu de cette page est réalisé par la rédaction du *Courrier*. Il n'engage que sa responsabilité. Dans sa politique d'information, la Fédération genevoise de coopération (FGC) soutient la publication d'articles pluriels à travers des fonds attribués par la Ville de Genève.

Ceci dit, il y a une nette évolution vers la conscience que les enfants sont un trésor national. Je préférerais sans nul doute être un enfant maintenant qu'il y a encore trente ans. De manière générale, l'enfant est plus respecté dans sa complexité. Notre société est beaucoup plus attentive aux notions de discrimination et d'équité. Des progrès importants ont été accomplis: le travail des enfants a diminué, les taux de scolarité et de vaccination ont augmenté de manière phénoménale, certaines maladies infantiles ont presque été éradiquées. La malnutrition a aussi reculé même si elle reste importante.

Y a-il des domaines où vous observez au contraire une stagnation ou un recul?

En tant que spécialiste de la violence à l'égard des enfants, je suis particulièrement préoccupé par le fait qu'un milliard d'enfants soient encore maltraités chaque année dans le monde selon des chiffres de l'Organisation mondiale de la santé. Le nombre d'actions engagées sur ce terrain là est énorme mais les résultats ne semblent pas suivre au même rythme. Les maltraitances sexuelles restent toujours élevées, en Suisse ou ailleurs. C'est désolant et j'ai de la peine à l'expliquer. Y a-t-il quelque chose d'irréductible due à la disproportion du pouvoir des adultes et de celui des enfants? Certains progrès sont tout de même là: la Suède et trente pays européens ont interdit les châtiments corporels contre les enfants et cette pratique éducative recule. En Suisse, le débat est malheureusement plutôt stagnant.

Je constate aussi peu d'avancées pour les enfants migrants

– alors qu'ils sont particulièrement mis en danger par l'augmentation des migrations – et pour les mineurs qui travaillent dans les chaînes d'approvisionnement des matières premières – cacao et minéraux par exemple – sous le contrôle de grandes multinationales, parfois dirigées depuis la Suisse.

Le travail des enfants dans les pays pauvres suscite toujours des désaccords. Certains désirent son abolition immédiate, d'autres estiment qu'il faut d'abord encadrer ce travail, notamment par des droits. Qu'en pensez-vous?

Il n'y a pas si longtemps encore, les enfants travaillaient de longues heures dans les usines et les champs en Suisse. Donc il faut se garder de pointer du doigt certains pays pauvres sans comprendre leurs réalités. Dans de nombreuses contrées, le travail des enfants permet simplement aux familles de vivre ou de survivre. Il faut tout faire, cependant, pour garantir leur éducation et leur scolarité.



«Dans de nombreuses parties du monde, être un enfant est un statut à haut risque!» Philip Jaffé

MARCHER POUR LES JEUNES SÉNÉGALAIS

Le Sénégal a été un des premiers pays africains à ratifier la Convention relative aux droits de l'enfant en 1990. Si des progrès ont été accomplis depuis lors, beaucoup reste à faire, relève Terre des hommes Suisse, qui consacre sa 28^e Marche de l'espoir, ce dimanche à Genève¹, aux mineurs de ce pays. «En matière d'éducation, on constate des avancées. Chez les enfants de 6 à 12 ans, le taux de filles scolarisées (81%) est supérieur à celui des garçons (76%). Toutefois, dans les milieux défavorisés, on observe un abandon plus élevé chez les filles que chez les garçons en cours d'année scolaire», souligne l'ONG. Et de rappeler qu'en milieu rural, deux personnes sur trois se trouvent dans la pauvreté, ce qui empêche

les enfants d'accéder une bonne partie de leurs droits. Pour les aider, Terre des hommes invite les enfants suisses à parcourir des «kilomètres de solidarité», sponsorisés par leur entourage, sur les quais de la rive droite à Genève. Les fonds ainsi récoltés serviront à améliorer les conditions de vie des enfants au Sénégal, en particulier leur protection et leur éducation, et à encourager leur participation citoyenne. En 2018, quelque 4600 jeunes ont collecté plus de 400 000 francs en faveur des enfants de l'Amazonie péruvienne. **CKR**

¹De 11 h à 17 h 30 au quai du Mont-Blanc. Inscriptions sur le site marchedelespoir.ch ou sur place à partir de 9 h 30. A lieu par tous les temps

Nous sommes en train de réaliser que les enfants disposent d'une grande maturité dans certains domaines où les adultes peinent à agir. C'est ce que montre actuellement la jeune activiste Greta Thunberg sur la question climatique. La question est de savoir comment intégrer aujourd'hui les enfants dans les projets de société. Ils devraient être consultés de manière beaucoup plus systématique dans les politiques publiques. Cette évolution est encore loin d'être acquise. Notre époque connaît un changement de paradigme. Dans les années 1960, ce sont les étudiants des universités qui se sont indignés et révoltés et ont obtenu des changements majeurs de société. Aujourd'hui, ce sont des mineurs, collégiens et lycéens, qui font de même sur la question environnementale. A nous de savoir les écouter.

Dans quel état d'esprit votre comité de l'ONU a-t-il reçu cette semaine la plainte de seize enfants, dont Greta Thunberg, contre cinq États pour leur inaction face à la crise climatique?

Cela a créé beaucoup d'effervescence et de débats. C'est une grande première qu'un groupe aussi important d'enfants dépose une plainte et suscite autant d'attention de par le monde. Notre communiqué traduit notre soutien aux enfants, même si l'on se doit de garder une certaine réserve. On l'a accueilli de manière enthousiaste, d'autant que l'on se retrouve sur le devant de la scène.

Quel est à votre avis le rôle de la coopération au développement dans la mise en œuvre des droits de l'enfant?

Elle est essentielle. La Convention relative aux droits de l'enfant met l'accent sur la coopération internationale. Elle apporte non seulement des moyens, du savoir-faire, mais aussi la transmission de valeurs. Elle supplée à beaucoup d'incapacité des États. Des programmes d'accès sur la formation et les besoins de base sur le moyen et long terme sont une de ses forces. La Suisse et Genève, de par leurs moyens et leur expertise, sont bien placés pour réaliser ce qu'il y a de mieux. **I**

¹Philippe Jaffé aura une discussion avec Serigne Khadim Dieng, coordinateur national de Terre des hommes Suisse au Sénégal. Le débat sera suivi d'une représentation en avant-première de la comédie musicale *Je veux apprendre!*, présentée par la Compagnie Théâtre-champ et de reportages d'enfants reporters tournés au Sénégal et au Pérou, présentés par Terre des hommes Suisse et Enfants du monde. De 19 h à 21 h 15, au théâtre de la Cité-Bleue, avenue de Miremont 46.